Communications
Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780—39628

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3,20** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	Rue de la Chaussée, 1
Rue du Bois, 13;	Rue Decrème, 37.
Rue de l'Industrie, 2;	Rue Turgot, 68.
Rue Pierre-de-Roubaix, 15)	Place de la Gare, 14)
Rue Pierre-de-Roubaix, 38;	Grande-Rue, 38.
Place d'Amens, Mayot, boul.	Rue de la Fosse-aux-Chênes 1
Rue d'Italie, 35;	**A TOURCOING**
Rue de l'Epeule, 188.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1
Rue de Tourcoing, 135	Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 123.	Rue du Tilleul, 46.
Boulevard de Strasbourg, 126;	**A CROIX**
Rue Corneille, 7;	Rue de la Gare, chez A. Dubrulle
Rue du Collège, 71 bis.	**A WATTRELOS**
Rue de la Halle, 9;	Salembier-Holleberq, r. Carnot
Boulevard de Paris, 21;	**A LILLE**
Rue Notre-Dame, 27.	Rue Royale, 38, épic. Bovernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87930

WATTRELOS
Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni dimanche, sous la présidence de M. Henri Pollet, Maire, à l'effet d'élire un délégué suppléant sénatorial, en remplacement de M. Spriet-Dassonville, qui a refusé le mandat. M. Delaby a été élu par 13 voix contre 2.
La séance a été levée immédiatement après le vote.

LES RÉGATES du BLANC-SEAU

Cette belle réunion sportive a été favorisée, cette année, d'un temps tel qu'on pouvait le souhaiter. Le soleil égayait de ses rayons cette foule bariolée qui se pressait sur les deux rives du canal.

Les tribunes étaient complètement garnies et de fraîches toilettes émaillaient de leurs vives nuances ce parterre improvisé.

Nombreuses étaient les familles de nos deux villes que les régates avaient attirées.

Ce succès d'affluence, le club nautique « Trois Etoiles » le justifiait par une excellente organisation de la réunion. Les épreuves étaient importantes et elles avaient attiré les meilleures sociétés nautiques de la région.

Nous dirons de suite qu'elles ont présenté un intérêt tout particulier. Il est bon notamment de constater que la vitesse a gagné d'une façon générale de quelques secondes sur les épreuves de l'année dernière.

La musique du Blanc-Seau, qui prêtait son obligeant concours, a contribué à rendre la fête plus animée encore en jouant ses entraînantes allegros.

Le jury avait été composé comme suit :

Président, M. Henri Stievenaert du *Sport nautique* de Lille ; membres, MM. Marinx du *Club nautique* de Gand ; Ch. Lang du *Boulogne Club* ; A. Billeux du *Sport nautique* d'Amiens ; Lallieux du *Rowing Club* de Lille ; Desjardin de l'*Union nautique* de Valenciennes ; E. Dubont de l'*Emulation nautique* de Boulogne ; E. Claessens du cercle l'*Aviron* de Roubaix et Smith de l'*Union nautique* de Calais. Secrétaire M. Papon.

Les épreuves ont commencé à trois heures et se sont poursuivies sans interruption. Nous allons en donner les résultats.

1re COURSE. — Embarcations bordant 2 avirons en pointe avec barreur (Juniors). Parcours 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en vermeil et 75 fr.; 2e, une médaille en argent et 40 fr.; 3e, une médaille en bronze et 20 francs.

Sept équipes s'étaient inscrites pour cette première course : il a donc fallu recourir à une double épreuve. *Malgaches* du Boulogne Club, *Quand même* de l'Aviron de Roubaix et *Dare Dare* de l'Union nautique de Valenciennes se placent d'abord à leurs piquets respectifs. Au signal du starter les équipes nagent avec entrain et la lutte est surtout vive entre *Malgaches* et *Quand même* qui arrivent première et seconde.

A la seconde épreuve, trois équipes encore : *Plume au vent* de l'« Aviron » de Roubaix, *Frangins* du « Sport nautique » d'Amiens et *Sans nom* de l'« Union nautique » de Calais. C'est cette dernière qui l'emporte et les prix se règlent ainsi : 1er, *Malgaches*, en 5 minutes 25 secondes; 2e, *Sans nom*, en 5 m. 25 s. 1/2 et 3e, *Quand même*, en 5 m. 32 s.

2e COURSE. — Embarcations bordant 2 avirons en couple (Juniors). Parcours 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et 50 fr.; 2e, une médaille en bronze et 20 fr.; 3e, une médaille en bronze.

Sur les six embarcations engagées, quatre entrent en ligne : *Old Witch* du « Club nautique » de Gand, *Steno* du « Sport nautique » de Lille, *Sans-nez* du « Rowing club » de Lille et *Toto* du « Boulogne Club » (9 m. 53 1/2 s.), puis vient troisième *Gris-Gris* de « l'Union nautique » de Calais (9 m. 58 s.).

Cette course a été très appréciée de tous les connaisseurs.

3e COURSE. — Périssoires à obstacles. Parcours 600 m., 1 virage. — 1er prix, une médaille en argent et 15 fr.; 2e, une médaille en bronze et 10 f.; 3e une médaille en bronze et une surprise.

La dernière course a obtenu son succès habituel de gaieté, grâce aux baignades, heureusement inoffensives qu'elle occasionne.

Les concurrents étaient peu nombreux, trois seulement. A signaler l'aisance avec laquelle le pagayeur de l'*Artiflot* a franchi tous les obstacles. Il est d'ailleurs arrivé bon premier à plus d'une corde de son camarade du *Megot*.

— A l'issue des régates a eu lieu la distribution des récompenses dans la tribune du jury dont les honneurs étaient faits, avec une grâce charmante, par M. le président du « Club nautique Trois-Etoiles ».

Voilà une bonne journée pour notre belle société roubaisienne.

Le retour des régates nous a donné l'illusion, par le nombre des équipages qui se dirigeaient vers Roubaix et vers Tourcoing, d'un « retour des courses. »

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ **tapissier décorateur,**
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Chambre de commerce. — *Scrutin de ballottage*, — M. Joseph Motte-Bernard est élu par 120 voix. Au premier tour, il y avait eu 145 votants sur 569 inscrits. M. Motte-Bernard avait obtenu 140 suffrages.

La remise des médailles du Centenaire. — Avant dix heures, la grande cour d'honneur était déjà comble. M. le Maire ne se fait pas attendre, et arrive sur l'estrade avec une exactitude toute militaire. Il est accompagné de MM. Masure-Six, adjoint, vice-président du comité des Fêtes du Centenaire ; Fourmentin, le dévoué capitaine adjudant-major ; Lamarque, chef du secrétariat, et Edouard Cau, qui a contribué pour une bonne part à la réussite des fêtes de l'année dernière.

M. le Maire a adressé une courte allocution aux hommes de troupes ; il a dit qu'il était heureux de pouvoir remettre un souvenir à ceux qui s'étaient dévoués pour la patriotique manifestation du Centenaire de la Bataille de Tourcoing, et qu'il les remerciait, au nom de la ville et du Conseil municipal. M. le Maire a terminé par le cri de : Vive la République !

La foule a répondu par des cris enthousiastes de Vive M. le Maire ! Vive la République !

M. Fourmentin, s'adressant au maire, a dit qu'on pouvait toujours compter sur le dévouement des hommes qu'il avait eus momentanément sous ses ordres, et qui s'étaient volontairement soumis à une rigoureuse discipline !

M. Fourmentin a été à son tour chaleureusement acclamé.

Les premières médailles ont été remises aux titulaires par M. le Maire.

A 11 heures, M. Masure-Six a pris sa place et la distribution s'est continuée jusqu'à midi et demi.

On a heureusement trouvé le moyen d'abréger les formalités. Il fallait, au début, donner plusieurs signatures et attendre parfois assez longtemps son tour ; la remise de chaque médaille prenait de trois à quatre minutes ; c'est-à-dire qu'on n'aurait guère pu en distribuer que quinze ou vingt à l'heure.

On a reconnu la nécessité d'adopter un autre système, présentant également toutes garanties ; et on avait pu distribuer, le matin, 240 médailles.

L'après-midi, de 4 à 6 heures, il en a été remis 240 ; soit au total 600. Il en reste environ une centaine qui seront tenues *à la disposition des intéressés*.

La grande majorité des médaillés se montraient on ne peut plus satisfaits de se voir en possession d'un tel souvenir et ils se promettaient de le conserver précieusement.

La médaille est placée dans un bel écrin et est en tout semblable à celle qu'avait fait frapper, l'année dernière, M. Denis Grau : d'un côté le monument de la Bataille de Tourcoing ; de l'autre les armes de la ville.

La course pour le championnat de vitesse. — Dimanche 26 mai a eu lieu la course vélocipédique pour le titre de championnat de vitesse. Vers sept heures et demie du matin, on pouvait voir sur la Grand'Place, *en face du Café* Belle-Vue, de nombreux vélocipédistes se préparant à effectuer le trajet. Cette épreuve était organisée par « l'Union Vélocipédique Tourquennoise » ; elle consistait en une course de 12 kilomètres 500 sur route, gravier de Linselles à Quesnoy-sur-Deûle.

Le départ a été donné à 8 h. 34 2/3 par M. Augustin Dessaux, président de « l'Union Vélocipédique Tourquennoise. » Six coureurs s'étaient fait inscrire, c'étaient MM. Arthur Lecomte, Gustave Debrabant, Victor Couvreur, Alfred Roise et Léon Vanschengel.

Le virage de Quesnoy-sur-Deûle était tenu par MM. Paul Florin, Liboire Gruard et Edouard Lepoutre.

Les coureurs sont arrivés dans l'ordre suivant :

1° M. Arthur Lecomte de Tourcoing à 8 h. 57 minutes, effectuant le parcours en 22 minutes 1/3 ; ce coureur montait une machine Thomas Delvoye pneu Rural. 2° Gustave Debrabant, à 8 h. 59' 1/3 soit en 24 minutes 2/3. 3° Victor Couvreur, à 9 h. 3' 2/3 soit en 29 minutes. Les autres coureurs n'ont pas été classés.

De nombreux amateurs ont également participé à cette épreuve, et notamment M. Floris Lorthiois, qui a effectué ce parcours dans le temps de 24 m. 1/2.

Il est a remarquer que les coureurs ont eu à lutter contre un assez fort vent pendant presque tout le parcours.

M. Arthur Lecomte a été proclamé champion de Tourcoing.

La commission de l'U. V. T. a félicité M. Gustave Debrabant et lui a décerné un prix.

La course, très bien organisée, s'est passée sans aucun accident. Nous devons féliciter pour ce succès la commission de l'U. V. T., qui sait nous réserver de temps en temps de petites réunions très agréables ; à celle-ci, nous avons remarqué M. Max. D.

Aussitôt la course terminée, les coureurs et la commission de l'U. V. T. se sont réunis dans un petit déjeuner. M. Dessaux, président, a donné le résultat de la course, et un chaleureux vivat a été chanté à M. Arthur Lecomte.

Un cross-country. — Le Ridding-club a donné dimanche matin un cross-country qui a été couru sous la direction de M. Louis Lorthiois.

Au départ, qui a eu lieu à 9 h. 1/2, en face de l'octroi de Roubaix, au boulevard, il y avait 25 cavaliers, dont plusieurs officiers du 19e chasseurs à cheval.

L'arrivée s'est faite à 11 h. 1/2 au champ de courses, dont les tribunes étaient bien garnies.

Les prix consistant en objets d'art et flots de rubans ont été attribués dans l'ordre suivant : 1° M. Albert Pollet, montant « Premier Amour » ; 2° M. François Masurel-Six, montant « Zora » ; 3° M. Louis Pollet fils, montant « Duc Job » ; 4° M. James Leplat, montant La Plata » ; 5° M. Jonville, montant « Bellnia ».

La course a été très bien menée et il ne s'est produit aucun accident.

Un personnage mystérieux. — Samedi après-midi, le gendarme Caby aperçut, en descendant la rue de Renaix, causant avec deux enfants, un individu qui chercha aussitôt à s'esquiver. Le gendarme ayant appris des enfants que l'homme leur avait demandé le chemin le plus court, pour quitter au plus vite le territoire de Tourcoing, parce qu'il aurait eu plus de chance d'échapper aux gardes-champêtres qu'aux sergents de ville.

Il déclara se nommer Georges-Emile Collignon, âgé de 31 ans, né à Suippes (Marne) et exercer la profession de tisserand. Il n'avait pas travaillé depuis plus de deux mois ; en dernier lieu chez M. Hamard, fabricant de tissus, à Suippes ; puis à St Memmie (Marne) chez M. Bonnet, jardinier.

Il ajouta qu'il ne se souvenait pas des localités où il avait passé la nuit depuis quinze jours ; qu'il couchait dans les fermes isolées où on lui donnait habituellement à manger. Il ne put, ou plutôt ne voulut même pas dire où il avait reçu l'hospitalité dans la nuit de vendredi à samedi ; mais ce ne devait pas être bien loin de Tourcoing, dans la direction de Lille. Son intention, quand il s'était adressé aux enfants, rue de Renaix, n'avait pas d'autre objet que de se faire indiquer la route de Douai ; car il avait pris la résolution de retourner dans son pays.

On le conduisit à la caserne et on trouva en le fouillant de singuliers papiers.

Un livret, au nom de Charles-Emile Collignon, renfermant plusieurs licences de débitant ; un permit de circuler et de vendre dans toute l'étendue du camp de Châlons, trois lettres du Ministère de la guerre, adressées à Charles-Emile Collignon et par lesquelles il était dit que le destinataire n'avait pas à se rendre à Paris, quant à présent ; que si son invention devait être soumise à des expériences, il en serait avisé en temps utile. Or, cette découverte consisterait dans un mécanisme destiné à empêcher le recul du canon.

Le pseudo Collignon se refusa à donner des explications en ce qui concerne ces différentes pièces ; ce n'est que le lendemain dimanche qu'il déclara que l'année dernière il était occupé de mécanique, et qu'il avait trouvé le moyen d'empêcher le recul des pièces d'artillerie.

Il avait encore, dans son carnet, un plan du canal des Ardennes, portant la même signature de Charles-Emile.

Il avait encore sur lui, un couteau à trois lames, muni d'une petite scie, et une somme de 0,65 c.

Nous croyons utile de donner le signalement de ce mystérieux inventeur, qui passe si facilement de l'état de tisserand à celui de jardinier :

Taille 1 m. 64, cheveux châtains, front découvert, moustache roussâtre, yeux gris, nez relevé et très rouge, menton rond, visage plat, voix quelque peu tremblottante.

Il sera conduit aujourd'hui matin à Lille.

Un libéré de Loos. — Le 30 mai de l'année dernière, Joseph-Pierre Vancarnie, teinturier, âgé de 31 ans, né à Molembeek, était condamné à Lille, pour tentative de vol, à un an de prison. Son extradition ayant été demandée par le parquet de Bruxelles, du chef d'abus de confiance, il a été remis aux gendarmes de Mouscron.

— Deux expulsés — l'un né à Clichy, de parents belges — condamnés à Douai à 4 et 5 mois pour fraude et abus de confiance, ont été en même temps escortés jusqu'à la frontière.

Marcq en Barœul. — *Un carrousel.* — Il y avait grande affluence cette année au carrousel de Marcq, malgré sa coïncidence avec ceux d'Ascq et du Blanc-Four et le concours hippique de Lille.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les 80 cavaliers inscrits se sont rendus, en cortège, du Pont, lieu de la réunion, à l'estaminet Saint-Georges, où avait lieu le carrousel. La Musique municipale de Marcq, qui prêtait son concours, a joué, pendant le défilé et le carrousel, les meilleurs morceaux de son répertoire. Pendant les opérations, deux demoiselles ont fait, au profit des pauvres de la commune, une quête qui a été assez fructueuse.

Voici les résultats du concours :

1er prix 150 fr. à M. Henri Lefebvre de Tourcoing ; 2e 100 fr. à M. Henri Lepers de Bondues ; 3e 75 fr. à M. Henri Six de Tourcoing ; 4e 60 fr. à M. Casimir Destombes de Bondues ; 5e 50 fr. à M. Paul Lesaffre de Commines ; 6e 30 fr. à M. André Lampe d'Herseaux ; 7e 30 fr. à M. Pierre Salembier de Lille ; 8e 15 fr. à M. Adolphe Hooghe. Trois surprises ont été gagnées par MM. Delmarre de Templeuve, Dassonville d'Herseaux et Victor Lampe d'Herseaux.

Bondues. — *Réunion du Conseil Municipal.* — Le Conseil municipal de Bondues s'est réuni dimanche à midi sous la présidence de M. d'Hespel, maire. 14 membres étaient présents. Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, le conseil a régié le budget additionnel de 1895 et a voté le budget primitif de 1896 qui présente peu de changement sur les prévisions fermées pour l'exercice courant.

La séance a été levée à 1 heure.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
J. DUCROCQ, Propriétaire
— *COURS du Lundi 27 Mai 1895* —
Toute commande de poissons fins pour dîners, noces et banquets exécutées dans les 24 heures. Prière de donner les commandes avant midi.

Crustacés		Marée fraîche [1/2 k.
Langoustes » 4, 5, 6, 7, 8 fr.		Cabillaud	0,80
Homards (dep.)	2,00 à 5f.	Maquereaux (gros) la pièce	»,»»
Crabbes	0,00 c1 0,»»	Soles	2,00
		Turbots	1,75
		Bar	1,75
		Barbue	1,75
		Raies	0,80
		Flotte	»,»»
		Rougets	»,»»
		Carrelets (pleis)	»,»»
		Truite saumonée	2,50
		Anguilles de rivière	»,»»
		Anguilles de mer	»,»»
		Vives	«,»»
		Saumon blanc	4,00
		Crevettes	0,80
		Brochet (eau douce)	»,»»
		Merlans	»,»»
		Eperlans	»,»»
		Merluches	1,00
		Sardines fraîches	«,»»

Ecrevisses la douz.
Vivantes . . 1.50
Cuites . . . 1.60
La pièce, 0.15

Saumon fraîs garanti non frigorifié (Hollande) »,»» le 1/2 k.
Poissons rouges, 20 et 30 cent. pièce. — Tanches vivantes et carpes vivantes pour pièce d'eau, prix selon la grosseur. — Raie à la daube, 0,30 la portion. — Harengs à la daube, 0,15. Langoustes 4 à 8 fr. — Homards depuis 2,00 à 5 fr. la pièce.
GROS ET DÉTAIL
ÉCREVISSES VIVANTES 1.50 la douz.
CONSERVES DE POISSONS

LILLE

La conférence de M. Barthou, député, ancien ministre des travaux publics, à l'Hippodrome, rue Nicolas-Leblanc, à Lille. — Dimanche a eu lieu, à l'Hippodrome, la conférence organisée par le Comité républicain progressiste de Lille. Douze à quinze cents personnes assistaient à cette réunion.

La séance est ouverte à trois heures et demie. Les différentes sociétés faisant partie de la Ligue avaient disposé leurs drapeaux en cercle devant la tribune. La plupart des députés et des conseillers généraux du département étaient présents.

M. Bourgeois et M. Barthou font leur entrée aux accents de la *Marseillaise* ; l'assistance applaudit et crie « Vive la République ! » tandis qu'un groupe de socialistes fait du vacarme et crie « Vive la vraie République ! A bas le Panama ! »

Après l'expulsion de plusieurs d'entre eux, M. Bourgeois, président de cette conférence, prend la parole et commence en répétant le cri des socialistes : « Vive la vraie République ! » Il remercie en quelques mots l'assistance de l'accueil chaleureux qu'elle lui a fait.

Après avoir remercié l'union des républicains, il présente M. Barthou l'un des meilleurs orateurs de la Ligue, à qui il donne la parole.

Ces mots sont à peine terminés que les socialistes recommencent le tapage ; nouvelle expulsion et nouvelle exécution de la *Marseillaise* qui met fin au tumulte.

M. Barthou, prenant la parole, félicite tout d'abord M. Robin, rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, de son zèle pour la cause républicaine. Faisant allusion aux interruptions qui viennent de se produire, il blâme les propagateurs d'utopies et de chimères.

Il fait ensuite l'éloge du président de la Ligue, M. Bourgeois.

Entrant alors dans le vif de son sujet, il remonte au début de la Ligue, fondée en 1848, par Jean Macé : il arrive à faire l'éloge de la Révolution de 1848 qui avorta, dit-il, par suite du manque d'instruction du peuple, à qui on avait donné trop tôt le suffrage universel.

Le but de notre ligue est précisément de favoriser les progrès de l'instruction. Jean Macé commença son œuvre en organisant des bibliothèques, des cercles se formèrent surtout dans le Haut-Rhin où le clergé était très hostile.

Un curé appela même en chaire Jean Macé « un assassin d'âmes ». La Ligue fit peu de progrès sous l'Empire et M. Barthou raconte alors l'histoire des trois « premières pièces de cent sous » qu'elle reçut.

Après 1870, la Ligue poursuit son œuvre favorisée par Gambetta ; en 1872, une pétition couverte de 300.000 signatures fut présentée à l'Assemblée nationale en faveur de l'instruction populaire. Plus tard il y eut jusqu'à 1.300.000 adhérents ; enfin, M. Barthou arrive au vote de la loi du 28 mai 1882 « dont l'honneur, dit-il, revenait un peu à la Ligue et beaucoup à Jules Ferry, » dont l'orateur fait l'éloge.

Il engage les républicains à combattre tous les adversaires de cette loi et commente les derniers faits politiques. L'encyclique du Pape de 1892 et le ralliement des monarchistes ont jeté le trouble dans le parti républicain qui est passé, dit l'orateur, par une des périodes les plus difficiles de son histoire.

Le devoir du pouvoir politique est d'empêcher le Pape de s'occuper des affaires de France, ainsi que l'ont fait tous les gouvernements les plus dévoués à la papauté. Il faut donc faire la guerre aux ralliés puisqu'eux mêmes, déclare-t-il, avouent n'accepter de la République que la forme.

Tout en rendant hommage au talent de M. de Mun et en se défendant de vouloir faire des querelles de personnes, il cite les discours où celui-ci demande la suppression des lois scolaire, militaire, du divorce, etc., tout en acceptant la forme républicaine. Les républicains *veulent le fond et au moment où le Père Monsabré prêche la croisade du XIXe siècle contre Satan, il faut faire* la croisade contre les cléricaux.

En terminant, M. Barthou dit que la loi de l'enseignement, qui ne date que de 1882, n'a pu rendre tous les services qu'on en attendait. Il proteste contre la lutte des classes, et montre que les ouvriers Burdeau, ancien président de la Chambre, et M. Félix Faure, président de la République, ont pu arriver aux plus hautes situations.

Le séance est levée à cinq heures et demie, aux cris de Vive la République, auxquels se mêlent quelques rares cris de « Vive la Sociale »

Le soir un banquet par souscription a été offert à MM. Bourgeois et Barthou au Grand-Théâtre.

Fêtes universitaires. — M. Bain, professeur à l'Université de Toronto (Canada), a promis son adhésion pour les fêtes universitaires de Lille.

Le concours hippique. — *Dernière journée.* — A 3 heures ont été courus le prix de clôture et les prix couplés :

Prix de clôture : Brousse.

Prix couplés : 1er prix, Sparkling et Leeskiom ; 2e, Idéal et Facétie.

Le clou de la fête a été le prix de la Coupe (1000 fr.) qui a été remporté par Casimel. Après un « Longchamps » exécuté par tous les chevaux de selle primés, les vainqueurs de la journée sont allés recevoir leurs récompenses des mains de Mme la générale de France.

Brûlé par le vitriol. — Profitant de l'absence momentanée de sa mère habitant rue de Paris, le jeune *Alfred Mabieu, âgé de 15 mois, a bu une certaine quantité* de vitriol renfermée dans un flacon. Transporté à l'hôpital St-Sauveur, le médecin n'a pas encore pu se prononcer sur son état.

A PROPOS D'UN ÉMOUVANT SAUVETAGE
A BOULOGNE-SUR-MER
LES PRIX HENRI DURAND
Le *Journal officiel* de samedi publie le rapport adressé au ministre de la marine par l'administrateur de l'établissement des invalides de la marine concernant la répartition des prix Henri Durand

Aux termes de ce rapport, le comité des inspecteurs généraux de la marine propose d'attribuer, sur le prix de 4,000 fr., les récompenses suivantes :

Emile Avisse, pilote, inscrit à Boulogne, f. et n° 7. Titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction et de quatre médailles de sauvetage dont deux en or. Chevalier de la Légion d'honneur, Patron du canot de sauvetage le *Louis-Fontaine* : 700 francs.

Denis Fournier, pilote, inscrit à Boulogne, f. et n° 11. Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

Pierre-Denis Beauvois, pilote, inscrit à Boulogne, f. et n° 13. Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

André-Joseph-Nicolas Ribeaux, inscrit à Boulogne, f. et n° 14. Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

Jean-Baptiste Pollet, aspirant-pilote, inscrit à Boulogne, f. 48 n° 9. Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

Pierre Louis Wattez, aspirant-pilote, inscrit à Boulogne f 44, n° 40. Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

Louis Blanpain, matelot, inscrit à Boulogne, f 2616, n° 418. Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

Achille Tétard, matelot, inscrit à Boulogne, f. et n° 4391 Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

Joseph Polet, matelot, inscrit à Boulogne f. et n. 4367. Titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction et d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

Jean-Baptiste Delpierre, matelot inscrit à Boulogne, f. et n° 224 (I. d. S). Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

Charles-Antoine Malfoy, matelot, inscrit à Boulogne, f. et n° 778. Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

François Méquin, matelot, inscrit à Boulogne, f. et n° 435). Titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction et d'une médaille de sauvetage. 200 francs.

Célestin Hippolyte, matelot, inscrit à Boulogne, f. et n° 653. Titulaire d'une médaille de sauvetage : 200 fr.

(Hommes montant le canot de sauvetage *Louis-Fontaine*).

Victor-Benjamin Yon, maître au cabotage, inscrit à Boulogne, n. 1, n. 15. Titulaire d'une médaille de sauvetage (patron du vapeur le *Conquérant*) : 300 fr.

Auguste François Orange, inscrit à Boulogne, f. et n° 520. Titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction (1er mécanicien au vapeur le *Conquérant*) : 150 fr.

Jean-Pierre Bluemantz, matelot, inscrit à Boulogne, f. 686, n° 1895. Titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction (2e mécanicien du *Conquérant*) : 100 fr.

Alfred-Joseph Greaux, matelot, inscrit à Boulogne, f. 578, n° 328. Titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction : 100 fr.

Le 20 novembre 1893, pendant une violente tempête, le trois-mâts *Sainte-Adresse* manquait l'entrée du port de Boulogne et se jetait sur le musoir de la jetée ouest, où il brisait son beaupré. Sans le dévouement du pilote Avisse, patron du bateau de sauvetage de la Société humaine et de ses canotiers, qui se portèrent immédiatement au secours de l'équipage, le *Sainte-Adresse* et les hommes qui se trouvaient à bord étaient très certainement perdus.

Ne pouvant sortir des jetées à force de rames, le canot de sauvetage fut conduit sur le lieu de l'événement par le remorqueur le *Conquérant*, capitaine Yon, et accosta, malgré une mer démontée et en courant les plus grands dangers, le navire en perdition. Au moment où il s'approchait, le mât de misaine du *Sainte-Adresse* se rompait et tombait si près du canot qu'il enlevait le surois du patron Avisse et brisait son aviron de queue.

Grace au sang-froid des canotiers et à l'habile manœuvre de leur patron, l'équipage du trois mâts, composé de treize hommes, était sauvé.

NORD

L'élection de la 4e circonscription de Lille. — L'élection qui a eu lieu hier dimanche, dans la 4e circonscription de Lille a abouti à un ballottage. Voici le résultat :

Canton d'Armentières. — Inscrits 10.589, votants 8 906. Dansette 4.666, Desrousseaux 489, Bonduel 2.010, Sohier 1.678, nuls 65.

Canton de la Bassée. — Inscrits, 4765 ; votants, 4156 ; Dansette, 1025 ; Desrousseaux, 1605 ; Bonduel, 1394 ; Sohier, 112 ; nuls, 20.

Canton de Quesnoy-sur-Deûle. — Inscrits, 4,988 ; votants, 4.274. Dansette 771, Desrousseaux 885, Bonduel 2,342, Sohier 115, nuls 58.

Récapitulation : Inscrits : 20 406, votants 17.335, Dansette 5.462, Desrousseaux 2.991, Bonduel 5.746, Sohier 1.895. Nuls 143.

M. Jules Dansette, adresse la lettre suivante aux électeurs de la 4e circonscription de Lille :

» Messieurs et chers concitoyens. Malgré la violence de la campagne menée contre ma candidature, vous avez affirmé d'une manière éclatante, que le parti républicain libéral était un parti de discipline et de devoir.

» On a empêché mon nom de sortir triomphant des urnes au 1er tour. On ne m'empêchera pas de rester fidèle à mon poste et d'aller jusqu'au bout comme je l'ai promis. Je tiendrai ma promesse.

» Je donne rendez-vous dans quinze jours à tous ceux qui ont le cœur bien placé et qui comprennent ce que la situation commande.

» Mais, je tiens dès aujourd'hui à remercier spécialement la majorité des électeurs conservateurs qui ont ratifié la décision du congrès et surtout mes amis de la ville et du canton d'Armentières qui m'ont donné une majorité dont je suis fier et qui ont prouvé que rien ne peut briser les liens qui nous unissent.

» Je remercie aussi ceux des électeurs de la Bassée et de Quesnoy-sur-Deûle qui ont eu confiance dans mes déclarations et, oubliant les malentendus et les divisions de la première heure, je fais appel à tous les hommes d'ordre et de devoir pour affirmer sur mon nom, dans le scrutin final, le triomphe d'une politique de réparation et d'apaisement.

» Je reste le candidat républicain-libéral au second tour comme au premier. » JULES DANSETTE,

» *Conseiller général du Nord.* »

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Léveillé, décédé à Taisnières-sur-Hon, le 19 mai, à l'âge de 79 ans.

M. Augustin-Joseph Léveillé, né à Quesnoy, le 22 octobre 1810, a été ordonné prêtre le 19 décembre 1840 et nommé vicaire à Avelin, puis à Onnaing le 6 octobre 1841 ; curé à Gonnehem, le 10 août 1843 ; à Boussières, le 9 mars 1867 ; retiré, le 20 décembre 1887.

Chaque année des milliers de malades atteints de *goutte, calculs, rhumatismes, douleurs sciatiques, asthme, maladie de la peau et du sang*, se dirigent vers les villes d'eaux pour y suivre un traitement long, dispendieux et quelquefois inutile. Qu'ils essaient donc auparavant de prendre chaque matin une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**. Tant de personnes se sont trouvées guéries, que cela vaut la peine d'en essayer. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt général, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, à Paris. 39828

EXTRAIT PUR RIZ
L'ONDINE
Délayée dans l'eau, forme un lait onctueux et rafraîchissant.
EN VENTE PARTOUT
Bizerie de France, Lille-Paris
45768

BELGIQUE

LE CRIME DE TOURNAI. — Nous avons relaté hier dans tous ses détails, le crime qui a été perpétré samedi matin à Tournai. Jusqu'à présent, on n'est pas encore parvenu à mettre la main sur le coupable. Il est vrai que la police ne possède aucun signalement de l'assassin et que le mobile du crime est inconnu. Serait-ce une vengeance ? Les époux Vandenhende, qui habitent la chaussée de Douai, ont déclaré qu'ils ne se connaissent pas d'ennemis.

Le corps du petit Oscar Vandenhende, qui avait été porté samedi après-midi au dépôt mortuaire du Sud, où M. le docteur Warocquier a procédé à l'autopsie, a été ramené chez ses parents, dimanche matin et mis ensuite en bière. Sur les instances de plusieurs personnes, les époux Vandenhende n'ont pas vu le cadavre de leur jeune fils. La douleur de cette famille, si cruellement éprouvée déjà par la misère, est navrante.

Comme nous l'avons dit dans notre précédent numéro, le père, Auguste Vandenhende, qui était parti samedi voir sa fille, à Renaix, revenait de cette ville le soir même et descendait à Tournai à 8 h. 32 du soir. A hauteur de la rue Saint-Martin, il rencontra deux de ses jeunes filles, dont l'une est en service rue de la Cordonnerie. Elles lui annoncèrent la terrible nouvelle.

Le pauvre père, qui marche à l'aide de béquilles, éclata en sanglots et serait tombé sur le sol, sans le secours de ses filles. Il a été reconduit à son domicile, où a eu lieu une scène des plus navrantes.

La police et la gendarmerie de Tournai font d'actives recherches pour arrêter le vagabond aux allures suspectes, qui était entré, samedi, vers sept heures du matin, dans le cabaret de M. François Bélin, et que celui-ci avait dû, pour ainsi dire, faire sortir de force.

Les funérailles de la victime auront lieu aujourd'hui, lundi, à 5 heures de l'après-midi, à l'église Notre-Dame (faubourg St-Martin).

L'émotion causée par ce crime odieux, à Tournai et dans les environs est très profonde.

LE CRIME D'HÉRINNES. — *L'enquête.* — D'après de nouveaux renseignements que nous avons recueillis sur l'identité de Julien Vanhove, auteur présumé du crime d'Hérinnes, il paraîtrait que ce nom n'est pas encore celui que portait le domestique de la ferme Deffrasnes. En effet, M. Soit, juge d'instruction à Tournai, a fait prendre par la gendarmerie de Pecq de nouveaux renseignements sur l'identité de ce domestique.

La gendarmerie de Pecq a d'ailleurs interrogé de nouveau plusieurs personnes qui ont employé cet homme, et qui, toutes, affirment qu'il ne porte pas le nom de Julien Vanhove.

Les gendarmeries de Pecq et de Tournai continuent à exercer jour et nuit des battues dans les environs.

La fin de la crise ministérielle. — *Création d'un nouveau département.* — Le *Moniteur* de dimanche publie, avec la démission de M. le comte de Mérode, la nomination de M. Scholiaert comme ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.

M. de Burlet prend les affaires étrangères.

Un nouveau département ministériel est créé : Ministère de l'Industrie et du Travail dont M. Nyssens prend la direction.

Les attributions relatives à l'industrie et au travail sont distraites du département de l'agriculture, de l'industrie, du travail et des travaux publics et transférées au nouveau ministère.

Le ministère actuel de l'agriculture, de l'industrie, du travail et des travaux publics prendra la dénomination de Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.

Mme Joniaux, qui a demandé à être transférée à la prison de Mons, vient, paraît-il, de voir sa demande accueillie et quittera la prison d'Anvers pour celle de Mons, où elle purgera sa peine.

Le bandit Meert condamné à Bruxelles pour un vol commis à Lille. — On se souvient de l'arrestation faite récemment à Anvers du dangereux malfaiteur Jacques Meert, qui séjourna quelque temps à Lille. Dans la nuit du 30 au 31 mai 1895, deux malfaiteurs s'étaient introduits chez M. Baisieux, rue Desmazières, à Lille. Ils furent surpris en pleine expédition ; l'un d'eux, Van Grevelen, dit boif, fut arrêté et écroué : la cour d'assises le condamna depuis à dix ans de travaux forcés. Le second, — se n